



association loi 1901 - rue du Château 46350 Payrac
Siret : 800 930 471 00019 – APE : 5911B
www.idetorial.fr

Conditions de diffusion du film « Bienvenue les vers de terre »

Informations techniques

1h11 – 16/9 – Couleur – Stéréo

Visa d'exploitation CNC N° 150.223

Le code distributeur associé est le 04829 – IDETORIAL

Formats de diffusion disponibles :

- DCP pour une projection en salle de cinéma
- H264 pour une projection à partir d'un ordinateur

Une film produit et distribué par l'association IDÉtorial en partenariat avec l'association Clé de sol.

Contact association IDÉtorial : François Stuck – 06 144 20 531 / stuck@idetorial.fr

Vous souhaitez organiser une projection-débat autour du documentaire *Bienvenue les vers de terre*. Voici quelques éléments d'information. Vous pouvez aussi nous contacter pour d'autres renseignements.

Le documentaire *Bienvenue les vers de terre* à pour sujet l'agriculture de conservation et de régénération des sols. Il s'adresse au grand public.

Le slogan du film est :

« Pour un monde durable, ils développent une agriculture pour demain. »

L'enjeu est de créer des événements qui sont des rencontres entre le grand public et des agriculteurs qui pratiquent l'agriculture de conservation et de régénération des sols. Les projections-débats s'adressent aussi au monde agricole, aux instances professionnelles et à l'enseignement.

Le film peut être diffusé dans les cas suivants :

A - Projection-débat au cinéma grand public

Ces événements sont organisés en présence de Mme Sarah Singla et/ou François Stuck.

Projection avec billetterie CNC.

Conditions pour le déplacement des intervenants :

La prise en charge par l'organisateur :

- Hébergement et repas.

- Déplacement :

Frais kilométriques de 0,50 €/Km et frais de péage éventuels ou autres modes de déplacements train ou avion possibles.

Sarah Singla à partir Pont de Salars (Aveyron).

François Stuck à partir de Reilhaguet (Lot).

B – Projection-débat hors cinéma grand public commerciale

Ces événements sont organisés en présence de Mme Sarah Singla et/ou François Stuck.

Le prix du billet est au minimum de 5,00 €. Répartition des recettes 50/50 entre l'organisateur et l'association IDÉtorial.

C – Projection-débat non commerciale enseignement

Les projections dans le cadre d'un établissement scolaire à des fins pédagogiques à destination des élèves exclusivement et uniquement.

Le coût pour une projection est de **100,00 € TTC (pas de TVA)**

Le coût pour des projections supplémentaires est de **35,00 € TTC / par projection (dans le même cadre d'utilisation)**

Frais à votre charge si nécessaire :

L'envoi de la copie en support numérique ;

Le fichiers PDF de l'affiche vous seront communiqués par courriel.

Contact : Association IDÉtorial - François Stuck – 06 144 20 531 / stuck@idetorial.fr

Une copie numérique du film est destinée aux projections que vous aurez demandées. Une convention d'utilisation de cette copie sera établie entre vous et l'association IDÉtorial. À la réception de la convention signée et du règlement les éléments vous seront envoyés par voie postale.

D – Projection-débat dans un cadre professionnels.

Les projections du film suivies d'un débat dans un cadre professionnel se font en présence de Mme Sarah Singla (ingénieur agronome et agricultrice sur une ferme où l'agriculture de conservation est pratiquée depuis 1980).

Le coût pour une projection est de **400,00 € TTC (pas de TVA)**

Le coût pour des projections supplémentaires est de **100,00 € TTC / par projection**

Si une billetterie est organisée. Le minimum garanti est de 400,00 € puis partage des recettes au-delà.

Il est possible d'organiser une projection-débat dans un cinéma le soir de votre événement professionnel. Voir conditions au chapitre A.

Informations complémentaires.

1 – Contacter un cinéma avec les éléments suivants :

La bande annonce : <https://vimeo.com/306573154>
Le dossier de présentation du film

Définir une date ou des dates de projection.

Mettre en relation IDÉtorial avec le cinéma pour les aspects techniques.

2 – Imaginer votre événement ACS.

- Quels événements organiser autour de la soirée et avec qui ?
- L'organisation. Avant et après la projection débat. Tout est possible. (Une conférence, visite d'une ferme, dégustation, repas partagé, ...).
- Quel budget pouvez-vous mobiliser ?
- Quels partenaires ?
- Comment communiquer sur l'événement. Médias locaux et/ou indépendants, réseau de l'association et des personnes, écoles, EPAHD, Communauté de communes, municipalités, représentants territoriaux, entreprises.

3 – Les supports de communication :

- Dossier de présentation ;
- Visuels ;
- Affiches au format A3 au format PDF ;
- Invitations au format PDF.

4 – Conditions pour le déplacement des intervenants :

La prise en charge par l'organisateur :
- Hébergement et repas.
- Frais kilométriques de 0,50 €/Km et frais de péage éventuel.
Autres modes de déplacements train ou avion possible.

Sarah Singla à partir Pont de Salars (Aveyron).
François Stuck à partir de Reilhaguet (Lot).

5 – Frais à votre charge

Le coût des invitations se calcul en multipliant le nombre de billet par la moitié du prix d'entrée.

Ex : 20 billets vendus 8,00 € = $20 \times 8 / 2 = 80,00$ €

Impression des affiches, bandeaux et des éléments de communication.

FICHE DE DEMANDE DE DIFFUSION

Merci de compléter les données ci-dessous afin que votre demande soit prise en considération.

Organisateur de la projection

Nom :

Prénom :

Structure représentée :

Tel mobile :

Email :

Lieu de projection souhaité :

- Cinéma :

- Établissement scolaire :

- Autre (préciser) :

Ville :